



LA TOURMALINE
hotel ★★★

Conditions Particulières de Vente

HOTEL: Les tarifs communiqués s'entendent service compris. Ils ont été calculés en fonction de la composition familiale communiquée lors de la réservation.

CHAMBRES : La classification de l'Hôtel LA TOURMALINE est indiquée selon les normes françaises.

Chambres doubles : lits jumeaux ou lit double selon les disponibilités (possibilité d'un lit supplémentaire: + 30 euros/jour).

Chambres triples : 1 lit double et un lit simple. Chambres quadruples: : 4 lits simples.

OCCUPATION DES CHAMBRES : La prise de possession des chambres se fait à partir de 15 heures le jour de l'arrivée. Libération des chambres à 11 Heures le jour du départ.

DEMI PENSION : La prestation commence toujours par un dîner et se termine le jour du départ par un petit déjeuner (HORS BOISSONS).

TARIFS : Ils ne comprennent ni les boissons aux repas ni les dépenses à caractère personnel.

REDUCTION ENFANT : Elle est précisée sur le devis de l'hôtelier. Un justificatif prouvant l'âge de l'enfant SERA EXIGÉ le jour de l'arrivée par l'hôtelier (Carte d'identité, passeport ou livret de famille) . Toute fausse déclaration entraînera la perception d'un supplément important exigible immédiatement.

ANIMAUX : Ils sont tolérés dans l'établissement mais ne peuvent pénétrer dans les parties communes RESTAURANT, BAR, SPA (10 € par jour - hébergement seul).

ACOMPTE : Un acompte de 30 % est exigible pour que la réservation soit ferme. Ou une nuit d'acompte pour les séjours de moins de 5 jours.

SOLDE : Il doit être réglé le jour de votre départ, sauf accord avec l'hôtelier.

ANNULATION : En cas d'annulation, vous devez le notifier par courrier avec ACCUSE DE RECEPTION, la date de réception déterminant la date d'annulation.

Si vous prévenez :

Plus de 30 jours avant le début de votre séjour :

- > Votre acompte vous est remboursé en totalité moins 20 € de frais de dossier.

De 30 jours à 21 jours avant la date d'arrivée :

- > Nous conservons l'acompte de 30 % du montant du séjour

De 21 jours à 15 jours avant la date d'arrivée :

- > Nous réclamons 50 % du montant du séjour.

De 14 jours avant la date d'arrivée au jour de l'arrivée :

- > Nous réclamons 100 % du montant du séjour.

LITIGE : Il est expressément convenu que toute contestation sera du ressort du tribunal d'Albertville.

